



maison de
l'architecture
ARCHITECTURE • URBANISME • PAYSAGE
EN ÎLE-DE-FRANCE



PARIS ILE-DE-FRANCE
CAPITALE ÉCONOMIQUE

Communiqué de presse

Création du 1er prix international de la transformation de bureaux en logements

Informations et inscriptions depuis le 15 novembre 2018 :
bureaux-logements.com

Ouvert :

- à la réalisation d'une œuvre conduite par la maîtrise d'ouvrage dont la maîtrise d'œuvre a été déterminante dans le projet architectural, environnemental et constructif
- au « coup de cœur du jury » décerné à un étudiant d'une école d'architecture francilienne

L'ENJEU DE LA RÉVERSIBILITÉ DU BUREAU EN LOGEMENT

En 2050, plus des deux-tiers de la population mondiale sera urbaine. Face à ce phénomène, les villes modernes sont continuellement amenées à se réinventer et à développer leur agilité pour accueillir des nouvelles populations, comme de nouvelles façons d'habiter et de travailler.

Dans la région capitale, plus 3 millions de m² d'immobilier tertiaire sont vacants dont 800 000 depuis plus de quatre ans et souvent en voie d'obsolescence. Dans le même temps, les tensions sur le logement pèsent tant sur la qualité de vie des habitants que sur l'attractivité du territoire.

Partant de ce constat Paris-Ile de France Capitale Economique a constitué un groupe de travail réunissant quelques-uns des plus grands acteurs de la profession et piloté par Xavier LEPINE, président de La Française AM. Ce travail a abouti à des propositions concrètes pour accélérer et faciliter la transformation de bureaux en logements qui ont nourri le débat à l'occasion de la loi ELAN.

Le projet du Grand Paris s'affirme ainsi non seulement comme une performance technique et industrielle mais aussi comme un laboratoire d'innovations d'usages.

La création de ce prix, par la Maison de l'architecture Ile-de-France et Paris-Ile de France Capitale Économique s'inscrit dans le prolongement de ces initiatives.

UN PRIX INTERNATIONAL POUR LES ŒUVRES DES ACTEURS DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ET DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

La Maison de l'architecture Ile-de-France et Paris-Ile de France Capitale Économique créent aujourd'hui le premier Prix international de la transformation de bureaux en logements. L'objectif de ce prix est de valoriser les meilleures opérations d'un point de vue tant architectural que technique et environnemental et dans le recours à des solutions innovantes.

Le prix récompensera des œuvres réalisées par la maîtrise d'ouvrage dont la maîtrise d'œuvre a été déterminante dans la conduite architecturale et constructive.

UN PRIX POUR LES ÉTUDIANTS DES ÉCOLES FRANCILIENNES

Elle s'attache à le compléter par un prix « coup de cœur du jury » décerné à un étudiant d'une école d'architecture francilienne en espérant l'intérêt des écoles d'architectures pour relever le défi de la réversibilité à venir au profit du logement pour tous.

LA PROMOTION DES PRIX

Le prix fera l'objet à la Maison de l'architecture Ile-de-France :

- d'une remise officielle de deux projets lauréats : maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre et « coup de cœur du jury » à un étudiant ;
- d'une exposition
- d'une publication

LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes depuis le jeudi 15 novembre 2018.

Toutes les informations et les documents nécessaires pour concourir sont à disposition sur le site bureaux-logements.com

Y figurent notamment toutes les modalités du concours et les prescriptions pour son exposition, la composition de son jury et son calendrier, et si besoin, l'adresse pour adresser vos questions aux organisateurs du prix.

CONTACTS PRESSE

Paris-Ile de France Capitale Economique

Katia Chmielczyk

kchmielczyk@gp-investment-agency.com

Maison de l'architecture Ile-de-France

Asma Snani

asma.snani@maisonarchitecture-idf.org

Manifeste

Rachel Brunella

rachel.brunella@manifeste.fr

NOUS SUIVRE

 Maison de l'architecture en Ile-de-France

 MA_IDF

 Maison de l'Architecture en Ile de France

 ma_idf

 GreaterParis

 Paris Ile-de-France Capitale Economique

 Paris-Ile de France Capitale Economique